



AIX en Provence Kasbarian Lydia
ALENCON Blaise Edith
AULNAY SOUS BC Kabbaj Elisabeth
BERCK Nyga Pascal
CHARLEVILLE-M Vergéade Willy
CHATEAUX ROUX Richard Eliane
CRETEIL Galinou Renée
EVREUX Magdeleine Claude
LA CIOTAT Fiorito Christiane
LA ROCHE SUR Y Gautreau Geneviève
MONTIGNY Hénot Josette
MONTREUIL amine-Eddin Nadia
MOULINS Rickeboer Colette
SANNOIS Hervieux Joëlle
SARTROUVILLE Sangleboeuf Luc
SAV Carpiquet St Dizier Denis
SAV R SUD-OUES' Dauga Jean-Jacque
TRANS EN PROVI Bouteille Chantal
TROYES Bougault Daniel
UZES Chaix Bernadette
VILLEJUIF Vargas Antoinette

AMIENS Marotte Bernadette
ANGERS gd Maine Vincent Stéphanie
ANGERS St Serge Duchesne Annie
ANGET Sansebastien Martin
ANTIBES Duval Jacques
BEAUCAIRE Gay Michel
BELLE EPINE Zirafi Serge
BONNEVEINE Acariès Joseph
BOURGES Goncalves Cendrine
BREST Celton Thierry
CHALONS/Champ Piquet Pascal
CHAMNORD Dereymez Michèle
CHAMPS sur Marr Boudendir Karim
CHARTRES Testault Marc
CHATEAU THIER Noailles Monique
CHERBOURG Diguët Christian
CHOLET Crespel David
CONDE/ESCAULT Kolwalski Elisabeth
COTE DE NACRE Le Saulnier J. Luc
DRAGUIGNAN Maunier J. François
ETAMPES Parrain Claude
EVRY Carasco Roland
FOURMIE Dagneau Bruno
GRUCHET LE VA Gratigny M. Claude

HEROUVILLE Pasquier Bruno
IVRY/SEINE Fiquet Betty
L'HAY LES ROSE Dias Kathy
LAON Treffert Fatima
LE MERLAN Bourgarella Thierry
LOMME Bara Madeleine
LORIENT Le Guilloux Gérard
LORMONT Planet Joël
LYON la part Dieu Goncalves Yvette
MARSEILLE gd lit Pellicio Elisabeth
MERIGNAC Jonas Joël
MONDEVILLE Tillaut Nadi
MONTESSON Marchand François
MT ST AIGNAN Pernel Catherine
NEVERS/MARZY Estorge Michel
NICE LINGOSTIE Favre Serge
NICE TNL Dupret Patrick
OLLIOULES Clenet Catherine
ORLEANS Lecland Dominique
ORMESSON
PAIMPOL Jegou Philippe
PARIS AUTEUIL Tourino Lol
PERPIGNAN Garcia Georges
QUETIGNY Della Scuccia Paolo

QUIMPER Mayeur Patrick
REIMS Robitaille Eric
REIMS Cernay Vieux Francine
RENNES Alma Jules Yolande
RENNES Cesson Louis M. Christine
SARAN Vallee Isabelle
ST BRICE Vernes Annie
St BRIEUC Rio Yves
St HERBLAIN Vella Annie
ST MALO Denis Josette

SOMMAIRE

Grève à Le Merlan
La carte Visa Pass est là
Expressions des sections
Des vérités bonnes à dire
Prévoyance
Nouvelles du groupe
Stratégie commerciale



Il se prénomait Eugène mais tout le monde l'appelait Gégène il allait fêter ses 78 ans en novembre.

Depuis quelques temps Gégène était hospitalisé à 500 km de sa maison. Dernièrement il semblait reprendre des forces, les espoirs étaient faibles mais quand on aime quelqu'un toutes les bonnes nouvelles sont accueillies positivement.

Il recommençait à marcher et une de ses fille venait de lui acheter et poster en colissimo des pantalons d'été pour remplacer ses pantalons d'hiver. On cherchait partout une maison de repos pour la suite. Ses enfants s'inquiétaient déjà de lui annoncer à son retour la mort de son chien.

Ils n'auront pas à le faire Gégène est mort le 12 août loin de son domicile, loin de la plupart de ses enfants éparpillés dans toute la France.

Gégène n'est pas parti seul puisque (selon les chiffres enfin officiels) du 1er au 15 août 11.435 personnes âgées sont partis avec lui. St Pierre a dû, lui aussi, être dépassé.

Gégène n'était pas seul, il avait une famille éloigné par la distance et le travail mais qui s'inquiétait pour lui, une situation comme on n'en voit tous les jours.

Est-ce normal que pour un soleil qui se pointe on meurt un jour d'été.

Est-ce normal qu'un ministre qu'il soit de droite ou de gauche puisse annoncer que c'est la faute à la fatalité,

Est-ce normal que les ventilateurs commandés dès juin sont arrivés à l'hôpital en septembre,

Est-ce entendable d'entendre qu'il faut supprimer un ou deux jours fériés pour être solidaire avec les personnes âgées et dans le même temps payer une amende de 575 millions de dollars pour avoir ignoré la loi américaine.

Gouverner c'est prévoir, pas séduire les masses avec de fausses promesses, des effets d'annonce. L'Etat ne gère pas ses vieux mieux qu'au 19ème siècle il suffit d'avoir une personne âgée dans son entourage pour vite le comprendre.

Il est bien loin le problème de l'âge du départ en retraite quand on se retrouve au cimetière au premier coup de chaleur. Gégène avait le droit de profiter encore de sa retraite, lui qui avait cotisé 46 ans.

Je suis en colère...



Carrefour

Marseille Le Merlan

3ème jour de grève ...

certain personnels mis à la disposition de l'enseigne par des fournisseurs dans le cadre du merchandising. Ces employés auraient été affectés à d'autres tâches pour le compte, cette fois, de Carrefour.

Au début de l'année le magasin de Marseille Bonneveine a fait grève à l'appel de la CGT et de la CFDT.

Les thèmes des revendications des salariés sont celles que l'on retrouve dans la plupart des magasins.

Les embauches sont une demande récurrente de tous

La grève déclenchée à **Marseille Le Merlan** par la CGT, Cfdt, CFTC se poursuit (mercredi 3 septembre)

Depuis samedi 200 employés ont arrêté le travail.

Malgré plusieurs rencontres avec la direction aucun accord n'est en vue.

Les grévistes bloquent les quais de réception. La direction a fait appel à la justice pour les déloger.

Cette grève est principalement due à l'attitude du nouveau directeur **Dominique Sabatel** (ex directeur de Perpignan Clair) arrivé voici quelques semaines.

A **Marseille Le Merlan** la CFDT est présente depuis les années 80 mais elle n'avait pas d'élus.

Aux élections d'octobre 2002 avec la nomination de **Thierry Burgarella** comme délégué syndical CFDT la CFDT se renforce et obtient pour la première fois des élus au DP et au CE.

Thierry Burgarella est élu secrétaire du comité d'entreprise.

La CFDT demandait l'ouverture du dialogue social particulièrement sur les titres restaurant et les classifications. Avec l'ancien directeur (Jean-Jacques Tallec) le dialogue bien que difficile restait ouvert, l'attitude du nouveau directeur a mis le feu aux poudres.

Rappelons qu'en janvier 2002 le magasin de Perpignan Clair dont vient le nouveau directeur a fait la une de la presse pour un délit de marchandage.

Juge d'instruction, gendarmes, fisc, répression des fraudes et inspection du travail ont procédé à la saisie des documents comptables de l'hypermarché Carrefour Clair de Perpignan à la suite d'une information judiciaire délivrée par le procureur de la République. La plainte vise les conditions d'emploi de

Demandes des salariés

Augmentation de niveau pour les employés du 1B au 2B et du 2B au 3 B

Paiement immédiat des indemnités APGIS

Pour les contrat à 30 h passer à 35 h pour ceux qui le désire

Respect de la modulation Respect des horaires en îlots

Embauche aux caisses et au Secteur alimentaire,

Aucune perte de salaire pour les employés du rayon épicerie sur les heures de nuit dû au modifications de la logistique

Proposition de reclassement détaillée par poste pour les 3 salariés de la comptabilité.

Augmentation de la valeur du titre à 3x50, prise en charge de 60% de la valeur du titre restaurant par l'employeur, attribution du titre restaurant aux salariés qui le désirent sans aucune restriction d'utilisation.

Intégration de la prime de rattrapage dans l'indemnité compensatrice pour les 3 employés de la réception

les salariés dans tous les hypermarchés.

Certaines revendications font l'objet de demandes de négociation au niveau national comme la revalorisation des classification ou les modulations (négociations prévues en 2003)

Mais force est de constater que la grande majorité des demandes des employés de Marseille Le Merlan peuvent se régler au niveau local.

Ainsi la restructuration des services de comptabilité, les horaires en îlots, l'application de la modulation ont fait l'objet d'accord qu'il convient de respecter et d'appliquer en concertation avec les délégués du personnel.

Mais faut-il que la direction accepte de dialoguer. Il est clair que l'attitude du directeur actuel est pour une bonne part la raison de cette grève.

Les efforts importants demandés à beaucoup de nos concitoyens commandent une exigence plus forte de justice sociale.

Alors que de nombreux salariés perdent leur emploi, le spectacle des "parachutes en or" et des rémunérations faramineuses que s'offrent certains patrons suscite de légitimes indignations. Comment ne pas voir que l'équité se trouve ici discréditée dans le regard des salariés qui voient fermer leurs entreprises tandis que d'autres se paient sur la bête ?

François Chérèque secrétaire général de la CFDT dans Le Monde du 2 septembre 2003

Ce n'est pas un hasard que des organisations syndicales telle la CFDT et la CFTC attachées au dialogue social sont parties prenantes de ce conflit.

La coordination CFDT Carrefour soutient toute solution de dialogue qui lui sera proposée à condition de trouver en face d'elle des interlocuteurs crédibles.

Elle est intervenue et interviendra de nouveau auprès de la Direction de Ressources Humaines pour que l'on trouve rapidement des solutions à ce conflit.

Elle renouvelle au niveau national les demandes qu'elle formule depuis plusieurs années comme l'extension de la prise en charge par la direction du titre restaurant dans

tous les magasins.

Dans le contexte économique difficile que traverse les hypermarchés Carrefour il est temps que la direction prennent conscience que la pression exercée sur les frais généraux et les frais de personnel a des limites.

L'action entamée à Marseille Le Merlan comme dans d'autres hypermarchés du groupe est la démonstration visible d'un malaise général dans les magasins.

La direction doit rapidement trouver avec les partenaires sociaux des zones de négociations pour qu'ensemble nous améliorons notre situation commerciale.

Faute d'un dialogue social permanent à tous les niveaux la reconquête des parts de marché sera difficiles.

Les salariés ne seront partie prenante que si eux aussi bénéficient des retombées économiques.



Contexte local

Lors des élections prud'homme 2002 dans les Bouches-du-Rhône le rapport de force entre organisations syndicales est le suivant CFDT 18,7%, CGT 32%, FO 20,9%, CFTC 7,5%.

Marseille compte quatre Carrefour, la CFDT est présente partout: **Marseille Bonneveine** (FO majoritaire, 442 salariés), **Marseille Le Merlan** (CGT majoritaire, 570 salariés), **Marseille Gd Littoral** (CFDT majoritaire, 552 salariés) et **Vitrolles** (CFDT majoritaire, 662 salariés)



LA CARTE PASS VISA

Elle est là !

Dès le 1er septembre, arrive dans vos magasins via le stand financier la CARTE PASS VISA. Nous l'attendions depuis 1 an, la gestation fut longue mais cela devrait porter ses fruits.

La campagne de lancement, pour les porteurs de carte Pass se fera en plusieurs étapes sous forme de mailing et commencera par les salariés qui pour une fois seront prioritaires et sont reconnus par l'entreprise comme les premiers clients fidèles (tout arrive).

Ensuite de 2 vagues : les clients qui utilisent le crédit ou le crédit et le comptant de la carte Pass puis les clients qui ne se servent que de l'option comptant.

Vous remarquerez que les clients informés en 1er sont les clients qui rapportent de l'argent à l'entreprise. Finalement le client qui ne prend que l'option comptant est moins intéressant et se verra proposer la carte Pass visa en dernier. Pour prétendre à la carte Pass Visa pour les porteurs de carte pass, il y a plusieurs conditions :

- 1° avoir la carte Pass depuis au moins 1 an
- 2° ne pas avoir eu d'incidents de paiement pendant les 12 derniers mois.

Pour les nouveaux clients tout dépendra de sa situation familiale, financière et professionnelle

Toutes les cartes PASS VISA sont à débit différé .

L'utilisation en magasin reste inchangée, vous aurez toujours les 3 choix de paiements : comptant, crédit et CER.

TROIS TYPES DE CARTE :

- la carte PASS VISA ELECTRON
- la carte PASS VISA
- la carte PASS VISA PREMIER

Carte pass visa électron

Son prix est de 20 euros à Carrefour au lieu de 23 euros à la banque. Vous pourrez retirer au DAB (distributeur de billets) 600 euros par semaine glissante et le montant mensuel autorisé pour vos achats est de 600 euros. Toujours la possibilité de vous servir de sa réserve à crédit mais que dans le magasin. Vous pourrez utiliser cette carte dans tous les magasins en dehors de Carrefour.

Carte pass visa

Son prix est de 25 euros à Carrefour au lieu de 40 euros à la banque. Le montant de vos retraits au DAB par semaine glissante est de 600 euros et le montant mensuel autorisé pour vos achats est de 1500 euros. Vous pouvez toujours vous servir de la réserve à crédit dans le magasin. Avec la carte PASS VISA vous aurez en plus la possibilité de faire " des transferts d'achats ". En clair vous aurez le choix entre payer comptant ou à crédit aussi partout en France et dans tous les magasins.

Carte pass visa premier

Son prix 50 euros chez Carrefour au lieu de 115 euros à la banque. Les seules différences avec la carte PASS VISA sont les plafonds, 900 euros au DAB au lieu de 600 euros pour les 2 autres et 3000 euros pour les achats au lieu de 600 et 900 euros. Elle a en plus l'assurance vacances, neige et surtout elle coûte beaucoup plus chère.

Pour cette année, la cotisation pour les 3 cartes sera de 6,86 euros moins le prorata de l'année en cours uniquement pour les porteurs de carte PASS. Pour les nouveaux clients la carte leurs sera proposée à 50%



LA CFDT a écrit à la direction:

Nous vous rappelons que nous souhaitons connaître rapidement les modalités pour les salariés qui ne peuvent ouvrir un compte Pass, le bénéfice de la remise pour les achats en 3 ou 10 fois sans frais et la carte Visa gratuite la première année."



Expression des sections

Petite revue de rentrée

St Briec

Travail des jours fériés: réponse claire et sans ambiguïté.

En mai les salariés de St Briec s'étaient mis en grève pour dénoncer les ouvertures abusives des jours fériés. Un accord était intervenu entre la direction et la CFDT. La direction s'engageait à organiser un référendum pour connaître l'avis des salariés sur ces ouvertures

La question posée était "Le magasin prévoit l'ouverture du lundi 14 juillet 2003 souhaitez vous travailler ce 4ième jour férié ?

80% du personnel a déposé le 12 juin son bulletin dans l'urne . Résultat 209 non (92%) et 18 oui (8%).

Gérard Pageot le directeur de St Briec vient de prendre ses fonctions à Angers Gd Maine, il était chef de rayon à Angers St Serge de 1981 à 1985 (**Thierry Guillard** directeur Gd Maine est muté au Mans) souhaitons lui une bonne direction dans un magasin où la CFDT veille à conserver le magasin fermé le dimanche.

Chartres

La CFDT informe les salariés de leurs droits quand on ouvre le dimanche

Nous vous rappelons que suite à l'accord signé par la CFDT, 2 possibilités s'offrent à vous pour la récupération et le paiement du dimanche:

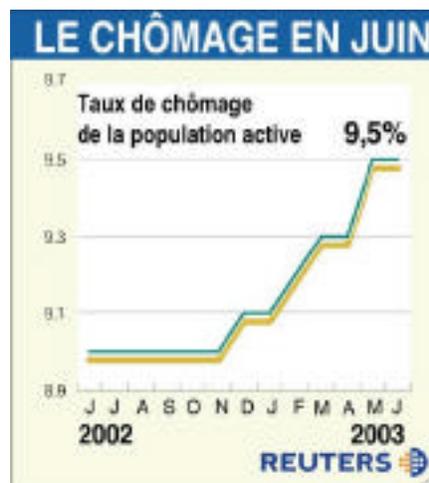
- Paiement à 200 % + récupération (dans la quinzaine qui suit ou précède le dimanche: art. 25

de la convention collective nationale).

- Paiement à 300 % (ceci n'était pas possible auparavant)

Lors de la réunion du Comité d'Etablissement de juin, les élus CFDT ont demandé à la direction de vérifier si tous les salariés étaient bien volontaires (le travail du dimanche est basé exclusivement sur le volontariat) et si oui, quel type de paiement ils choisissaient.

Nous avons mis ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CE. D'ici là, si vous avez rencontré des difficultés ou si vous n'avez pas été consultés, n'hésitez pas à en faire part à un délégué CFDT.



Reims Tinquex

Que demander de plus ?

Le directeur est à l'écoute de la CFDT plusieurs salariés sont passés à un niveau supérieur. (1 niveau IV, 8 niveaux III, 2 niveaux II)

Des changements d'horaires plus équitables et pour une harmonie de

la vie familiale sont mis en place.

ST Brice

Une des rares femme directrice et pourtant...

La CFDT intervient régulièrement auprès de la direction générale pour que des moyens soient mis en place pour que les femmes puissent atteindre des postes de direction. Actuellement leur nombre est pour le moins réduit (Lomme à aussi une directrice).

Mais le sexe n'est pas la garantie d'un dialogue social.

Beaucoup de problème avec la directrice qui ne respecte pas les représentants du personnel.

La déléguée syndicale CFDT demande qu'un véritable dialogue se noue.

La CFDT a saisi les instances compétentes pour entrave à la fonction des délégués. Espérons qu'avant tout procès la raison reviendra.

Lyon la part Dieu

Un trou de 1,2 millions euros ... et beaucoup de questions .

Le dernier inventaire a relevé d'importants écarts comptable. L'ensemble des salariés s'interroge sur le devenir de leur emploi. A qui profite les malversations ou erreurs comptables ?

Pourquoi a t on licencié le directeur ? Est ce pour mauvaise gestion ou pour le sanctionner d'avoir révélé des pratiques peut être courantes chez Carrefour ?

Est ce parce qu'il fallait un responsable ou est ce pour étouffer

au plus vite l'affaire ?

Aujourd'hui plus de directeur, plus de contrôleur de gestion, plus de DRH, plus de chef de caisse, plus de chef de sécurité

La direction régionale s'est engagée à répondre aux questions posées dès le mois de septembre.

La CFDT utilisera tous les moyens à sa disposition pour faire toute la lumière sur l'affaire. Carrefour nous doit la vérité



Economie à Vénis-sieux

Economisez 5 euros par jour* et par salarié, quel ambitieux programme ! (*Cette directive est nationale.)

Afin de faire face à un investissement de quelques 40 millions d'euros en **marketing** sur le second semestre (objectif: regagner **1% de part de marché** ?) l'entreprise demande à chaque salarié d'économiser 5€ par jour.

Si nous ne pouvons que nous féliciter de la démarche de l'entreprise concernant la lutte contre la démarque qui ampute une partie de notre participation aux bénéfices, si la chasse au gaspillage en tout genre est un objectif louable en soi qui concerne tout un chacun de nous, nous restons plus que perplexe devant une telle demande envers les salariés.

Faut-il comprendre que chacun de nous gaspille 5€ par jour ? Soit 100€ par mois !!

Que Carrefour France se rassure, nous n'aurons point trop abuser de la climatisation cet été dans les vestiaires et la salle de pause...et nous devrions économiser aux mêmes endroits le chauffage cet hiver

Désolé, mais il va ENCORE falloir pleurer pour avoir un stylo, désolé chères caissières mais vous allez encore garder vos tenues qui partent en guenilles (Mardi Gras en avance avec déguisement façon Causette ?) etc.

Economie, économie... **enfin pas pour tout le monde !**

Carrefour France demande beaucoup aux salariés mais que fait-il pour nos magasins ?

Certainement pas réduire nos stocks morts (nos réserves sont déjà pleines de doudounes, bonnets et gants, merci qui ? Qui qu'en veut ?!). Certainement pas informer nos clients sur une démarche commerciale claire et lisible (qui regarde encore les montagnes de catalogues que nous recevons ? D'ailleurs n'y regardez pas de trop près, la marchandise pour nos rayons n'est parfois même pas fournie, quoi que parfois il vaut mieux ne pas la recevoir ! – des chaises cassées, cela ne se vend pas) etc.

Et si au lieu de faire du **marketing à grand frais**, Carrefour faisait tout **simplement du commerce**: vous savez cette **activité d'antan** qui permettait à notre entreprise de damer le pion aux Leclerc, Auchan etc ? **Nous pouvons toujours rêver, au moins, cela ne coûtera rien...**



Harcèlement moral

On dérape !

Au mois de juin le conseil de prud'homme vient de donner raison à un délégué CFDT de ED (Hard Discount) qui se plaignait de harcèlement moral.

Les juges ont statué qu'il avait été harcelé moralement et que ça a joué pour son évolution de carrière. ED est condamné à verser des dommages et intérêts conséquent.

Dans le même temps la presse se fait l'écho d'actions intentées en justice pour harcèlement moral par des cadres licenciés de Carrefour Athis Mons et d'un rapport alarmant du médecin de travail.

Durant l'été une polémique s'est installée entre la CGC et la DRH sur le suicide de salariés à **Besancon Chalezeule**

Remise sur achat

On peine

Les nombreuses polémiques autour de la remise sur achat suscité par les élus FO, une procédure compliquée et incomplète détourne une minorité de salarié vers cette remise

A **Chartres** au 30 juillet 51% du personnel avait pris la carte pass. 17% avait moins de 11 mois, 2% ne pouvait pas l'avoir par contre à **Angers gd Maine** sur 300 salariés 200 ont souscrit la carte pass remise.

La CFDT demande à la direction de prendre d'urgence des dispositions pour répondre aux interrogations du personnel. Ces dysfonctionnements sont inadmissibles.

Quetigny

Un salarié se pose des questions

Suite aux négociations nous permettant de bénéficier de la remise de 3%, j'ai demandé à notre direction si je pouvais prétendre à la remise de 3% malgré le refus des Services financiers de me délivrer la carte

PASS .

Réponse par courrier dans lequel il me précise que dès qu'une solution serait trouvée, il m'en ferait part ... Depuis plus de nouvelles.

Question: Y-a-t'il une solution alternative qui nous (car je ne suis pas seul dans ce cas) permettrait de bénéficier de cette avancée sociale ?

Si oui a t'elle été communiquée au responsables d'établissements ?

Mondeville

Ambiance à peu près calme.

Pour la remise sur achat seulement 122 personnes (325 salariés) en bénéficient à ce jour, malgré l'information aux salariés même la direction la propose.

La section constate que depuis le nouveau système vidéo, le nombre de personnes licenciés pour vol est en forte augmentation .

Nice TNL

Des comptes obscurs

Lors des élections professionnelles de février FO a perdu la majorité.

Devant les difficultés de la passation des pouvoirs le C.E. a décidé d'un audit sur les comptes et mandaté un huissier qui a répertoriés tous ce qui se trouvait dans le local C.E.

Les anciennes responsables du CE refusent de venir et d'informer les experts comptables du rangement des documents et se disent dans l'impossibilité de fournir les documents manquants pour reconstituer la comptabilité.

Le Président du C.E. (le directeur) informé, dit ne pas avoir "L'autorité légale pour intervenir"

Le nouveau CE constate que de nombreuses factures sont manquantes, des sommes sans tiers connu ainsi que des dettes à divers fournisseurs non réglées. Sans par-

ler des téléphones portables qui à ce jour n'ont toujours pas été restitués

Le C.E. se réserve le droit de saisir toutes les instances légales nécessaires.

Nevers



1 + 1 = ?

La CFDT a pris la majorité lors des élections de mai 2003.

Devant les difficultés et les bizarreries relevées elle a décidé de faire appel à un comptable pour expertiser les comptes du CE.

Congés payés 2003 danger !

Que disent les accords Carrefour:

La période de prise des congés payés et des jours de repos supplémentaires dans l'entreprise débute le premier jour de la période de paie du mois de juin pour se terminer le dernier jour de l'arrêté de paie du mois de mai de l'année suivante à l'exception du mois de décembre.

L'ordre des départs en congés est porté à la connaissance du personnel par affichage aussitôt que possible et au plus tard le 1er mars.

Une réactualisation pourra intervenir au plus tard le 1er novembre dans le cadre des dispositions légales en vigueur et après avis du salarié.

Dans de nombreux magasins les salariés ont posé leurs congés payés jusqu'en mai 2004 et après discussions ils

ont été acceptés et affichés.

C'est sans compter avec la direction nationale qui cherche à présenter en fin d'année de meilleurs résultats. Elle vient d'adresser aux directeurs une note leur demandant de faire prendre au moins deux jours de congés supplémentaires aux salariés avant la fin de l'année.

But réduire les frais de salaire en désapprovisionnant les congés payés ce qui réduit automatiquement les coûts 2003.

Chaque directeur a interprété cette note.

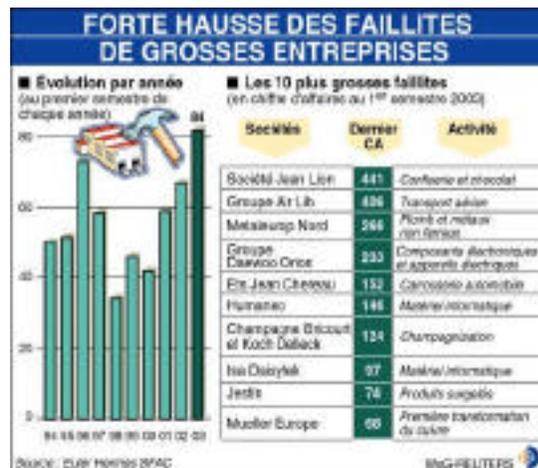
Certains ont décidé d'imposer au salarié de prendre une semaine de plus avant le 1er décembre.

D'autres conscient de la charge de travail en cette fin d'année et de l'impossibilité d'embaucher se demandent bien comment faire pour ne pas s'attirer les reproches de leur hiérarchie, du personnel et des clients.

D'autres ont décidé de permettre aux salariés de prendre leurs congés en décembre et même la semaine entre Noël et le jour de l'an.

La CFDT s'opposera à tous changements imposés des dates de congés payés.

Elle s'inquiète de la santé de l'entreprise qui est obligé d'utiliser ce type d'artifice pour gonfler ses résultats.



Vénissieux

Des vérités bonnes à dire

Vos élus CFDT tiennent à **attirer votre attention** sur les agissements de **certains élus CGT** qui, par de la **désinformation** sournoise, veulent discréditer vos élus CFDT avec pour **proie privilégiée ses adhérents**: la CGT adepte de la désyndicalisation des salariés, surprenant non ?

La CGT, qui plutôt que de défendre les salariés **passé son temps à attaquer la CFDT**...(Quand on a **rien** à dire, **rien** à proposer et **rien** à faire, on s'occupe comme on peut !)

Que les choses soient bien claires : **la CGT n'est signataire d'aucun accord d'entreprise.**

La CGT est contre:

- les **augmentations des contrats** de travail des temps partiels -> **refus** de signature
- le **passage à 35 h** pour les temps partiels -> **refus** de signature
- **3 semaines** de congés payés d'affiler en été -> **refus** de signature
- un **samedi de repos** pour partir en congés -> **refus** de signature
- les **préretraites** progressives -> **refus** de signature
- les **augmentations** de salaire -> **refus** de signature
- la **remise sur achat** -> **refus** de signature
- la **mission handicap** pour l'insertion des personnes handicapées au sein de l'entreprise -> **refus** de signature (et pourtant !!)
- la prime de **participation aux bénéfices** -> **refus** de signature, mieux la CGT fait un procès pour demander l'annulation

de cet accord (procès perdu et condamnation par les tribunaux de la CGT)

- la prime **d'intéressement aux bénéficiaires** -> **refus** de signature et **refus** d'une grille d'évaluation plus avantageuse pour les salariés.

La **CFDT** a **négocié et signé** toutes ces **avancées sociales** pour vous, **pas la CGT.**

Les élus CGT ont la **critique** facile mais ils bénéficient de ces acquis, voir ne se privent pas pour en bénéficier ! Mais qu'ils les laissent donc aux autres salariés.

Restez vigilant et n'écoutez pas le chant malveillant des « **sirènes CGT** » qui voudraient vous **faire**

croire qu'ils feront quelque chose pour vous ou pour faire avancer le social dans l'entreprise : qu'ils vous démontrent donc les acquis dont ils sont les maîtres d'oeuvre !

En 40 ans de Carrefour : aucune avancée CGT.

Ce n'est pas en **salle de repos** ou dans les **couloirs** en faisant fonctionner sa **langue** que se **négoient** vos acquis chez Carrefour, ni s'améliorent vos conditions de travail.

Mais avec des compétences, de l'expérience et en s'investissant dans le **dialogue social** autrement que par un **NON** catégorique d'office !



Drôle de patron

La CGT dans le rôle du mauvais patron : l'image fait désordre. C'est pour tenter de mettre un terme à cette délicate situation que la direction du comité central d'entreprise de la SNCF, géré par la CGT, a reçu, lundi 11 août 2003, les délégués du personnel des centres de vacances pour cheminots, en grève "tournante" depuis la fin du mois de juin. Sans succès. "Nous n'avons rien obtenu de concret, le mouvement va se poursuivre", ont annoncé, à la sortie de la réunion, les représentants des grévistes.

Un grand nombre de salariés gagnent moins que le SMIC et, pour être dans la légalité, la direction CGT verse une prime compensatrice qui est retirée à mesure que le salaire se rapproche du minimum légal. "Ce qui fait qu'on peut être augmenté pendant six ans sans que cela soit effectivement répercuté", explique un salarié du village de Saint-Mandrier (Var). "C'est quand même incroyable pour un syndicat qui revendique le SMIC à 1 400 euros", ironise un délégué.

Si les cheminots, qui espéraient un peu de repos après un printemps de conflits sociaux, se sont montrés plutôt attentifs aux revendications des grévistes au point de signer des pétitions, la direction du CCE (CGT) a longtemps fait la sourde oreille. "Quel patron aurait attendu un mois et demi avant de recevoir ses salariés en grève ?", s'insurge un délégué.

Le Monde 13.08.03



Prévoyance

UAP 2 CONTINENT

La direction a décidé de proposer aux organisations syndicales magasin par magasin la suppression de l'UAP 2.

Il n'y aura donc pas de référendum mais un accord.

Si des magasins souhaitent conserver l'UAP 2 aucun problème mais l'UAP 2 sera géré par l'Apgis.

La CFDT a demandé à la direction de bien expliquer les conséquences de l'arrêt de ce contrat particulièrement pour les indemnités en cours (aucune conséquence).

Devant les conséquences de l'arrêt de cette assurance payé par les seuls salariés (l'employeur ne participe pas) pour les célibataires et les personnes sans enfants à charge la direction accepte de discuter la possibilité de revoir le taux des indemnités pour les célibataire et famille sans enfant dans le contrat prévoyance Apgis. Bien entendu une étude du coût doit avoir lieu préalablement.

Avant de se prononcer les délégués CFDT vont consulter les salariés pour connaître leurs avis.

Faut-il continuer à payer une assurance dont le coût est important pour des avantages modérés ?

Rien nous assure que cette assurance restera au tarif actuel le courtier (RDG) adossant son tarif au contrat global qu'il ne gère plus. A moyen terme les cotisations risquent d'augmenter.

La CFDT assumera ses responsabilités dans l'intérêt de tous.

Election au CA de l'Apgis

FO garde la main mise sur l'Apgis

La CFDT dénonce depuis plusieurs années l'absence de fonctionnement démocratique et de transparence de l'Apgis organisme de prévoyance dont sont adhérents les salariés de Carrefour (et d'autres entreprises mais Carrefour est le plus gros "client").

FO considère cette prévoyance comme son bien propre.

Le 20 juin l'Assemblée générale de l'Apgis devait renouveler une partie du conseil d'administration

Les résultats du CA confirme nos constats le système électoral mis en place permet à FO de rafler tous les sièges à pourvoir par élection.

La CFDT obtient 10 voix uniquement de la branche Pharmacie. La même mésaventure est arrivée à la CFTEC (même nombre de voix) ainsi qu'à la CGT et à la CGC qui ont recueilli encore moins de mandats. FO à 147 voix!!!

Le CA de l'Apgis ne comporte que des élus FO ! Il n'y a pas besoin de comparer ce résultat à la représentativité de ce syndicat pour constater que le système électoral est verrouillé et est plus proche de certains pays totalitaires que digne d'une démocratie comme la France.

Cette élection confirme que le système de représentation des organisations syndicales à l'APGIS laisse toujours à désirer.

La CFDT ne sera présente au CA de l'Apgis que grâce à une désignation que nous avons imposée il y a peu de temps alors que dans les entreprises les élus CFDT fortement présents sont les principaux acteurs des avancées du régime de prévoyance.

La CFDT ne baisse pas les bras pour démocratiser ce régime de prévoyance (un des derniers dans cette situation) ainsi nous avons obtenu que chaque organisations syndicales ait un membre au bureau, ce qui nous permet d'y entrer ainsi que la CGT.

On peut se demander pourquoi FO se donne autant de peine pour empêcher que la représentativité au CA de l'Apgis soit plurielle.

Bonne question et fait réel:

La fille de Monique âgée de 20 ans travaille avec un contrat d'alternance et touche 60% du Smic. Voici quelques temps elle a eu un accident qui a entraîné de nombreuses dépenses de médicaments et de soins. Heureusement pour Monique la prévoyance Carrefour prend en charge tous les frais mais Monique ne bénéficie pas du tiers payant. Elle a donc avancé des sommes importantes.

Ne serait-il pas temps que l'Apgis étende le bénéfice du tiers payant aux enfants des salariés majeurs et toujours à la charge des parents. Idem pour les consultations en milieu hospitalier

Nouvelles du groupe



Les dossiers

ED (Epicerie Discount)

Implantation réussie

Il y a 6 mois la CFDT n'était pas implanté à Paris sud suite au redécoupage. Aujourd'hui pari tenu la CFDT est présente.

Sur les 5 organisations présentes la CFDT prend la deuxième place ex-aequo avec le syndicat CGT le premier étant FO.

CSIF (Carrefour système information France)

Changement de lieu de travail

Le transfert du personnel sur le site de Massy suit son cours. La CFDT a obtenu un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui la satisfait (prendre ce mot dans le sens "ça aurait pu être pire").

Des inquiétudes demeurent pour le site de Macon dont on ne voit pas très bien la pérennisation dans le temps.

CAF (Carrefour administratif France)

Fermeture de 3 sites

La réorganisation du service achat hypermarché sur le site de Mondeville et la fermeture des sites de Bourges, Le Mans et Villenoy suscitent de nombreuses inquiétudes pour l'emploi.

Ces fermetures concernent 84

salariés. Les licenciements devraient intervenir le 2 janvier 2004.

Le comité d'entreprise a été débouté par le tribunal de référé du 10 juillet 2003 de sa demande de suspension du PSE et de la reprise des procédures d'information et consultation.

Les élus CFDT (et CFTC) estiment que le plan social n'est pas à la hauteur d'un groupe comme Carrefour d'autant que beaucoup de personnes concernées ont 50 ans et des années de présences dans l'entreprise.

Prodirest (Restauration collective)

Une unification conventionnel des sociétés composant ce format est en préparation, des réunions de concertation ont déjà eu lieu.

Logidis (entrepôts)

Promodès et Comptoirs Modernes avaient des entrepôts éparpillés dans plusieurs filiales et sous des accords différents. La direction souhaite les rassembler. Les négociations commencent.

Champion (Supermarché)

La CFDT s'est dotée d'un journal interne. Le numéro 2 vient de paraître.

Une session de formation réunira les responsables Champion en octobre.

Les élections sur l'ensemble

Claude Baverel est décédé le 29 juillet 2003

Les délégués CFDT le connaissait bien car depuis plus de 25 ans il le côtoyait d'abord à Euromarché comme responsable du personnel puis en 1981 comme membre de la DRH avant l'ouverture de son cabinet de consultant dans les années 90.

Depuis il assistait la DRH dans les réunions de négociation.

Dés la connaissance de son décès nous avons adressé un message à la direction:

Une nouvelle qui a attristé ceux qui depuis de longues années ont eu l'occasion de le rencontrer au cours de réunion. Un contact toujours cordial et discret.

Dans les dernières années nous étions les témoins de sa lutte courageuse contre la maladie et malgré elle de sa présence active aux réunions.

A l'annonce de ce décès, une nouvelle fois, on ne peut que constater que l'on croise régulièrement et pendant de longues années des personnes et finalement on ne sait peu de choses d'eux. Nous vivons dans un drôle de monde.

Si vous connaissez ses proches merci de leur transmettre nos condoléances et de leur dire toute l'estime que les délégués CFDT avaient pour lui.

Mme Baverel a dans sa tristesse pris le temps de nous adresser un petit message

" ... m'a fait parvenir votre message et je tiens à vous exprimer personnellement mes sincères remerciements pour vos mots si réconfortants en ces moments difficiles" Françoise Baverel.

des champions intégrés ont eu lieu le 27 mars 2003. La CFDT progresse.

Sur 20 membres au CCE la CFDT obtient 3 siège; la CGT 7 sièges, FO 5 sièges, la CGC 3 sièges et 2 sièges reviennent aux sans étiquettes. La CFDT n'a aucun élu.

Les négociations sur l'accord de droit syndical et sur les ARTT ont eu lieu ce semestre.

La CFDT a signé l'accord sur l'exercice du droit syndical et sur le fonctionnement des instances représentatives du personnel de C.S.F le 10 juillet 2003.

Il prévoit un crédit d'heures global de 40 heures par mois, la mise à disposition de matériel informatique une réunion par an des représentants syndicaux...

La CFDT a refusé de signer l'accord sur les managers de rayons, ce qu'a fait FO. L'article sur les salariés EC4 (agent de maîtrise), ouverture de magasins contre une prime brute mensuelle de 50 euros si ils effectuent au moins une ouverture par mois, est un des points qui inquiète le plus la CFDT

Droit syndical

Champion (CSF) est la première société à signer un accord sur l'exercice du droit syndical et sur le fonctionnement des instances représentatives du personnel.

Ce type d'accord va être négocié dans toutes les sociétés du groupe en France.



USA - Kmart embauche un ancien dirigeant de Carrefour

La chaîne américaine de distribution discount Kmart a confié à **Bruce Johnson** la direction des approvisionnements, la gestion des stocks et la logistique. Johnson était auparavant chargé des technologies de l'information, de la logistique et de

l'organisation des magasins chez Carrefour.

La plupart des cadres qui dirigeaient le groupe avant ce dépôt de bilan ont quitté depuis lors la société. Deux d'entre eux ont été inculpés pour fraude comptable.

Dépendance

Assez d'effet d'annonce ! La CFDT réclame une concertation sérieuse

Les effets de la canicule ont révélé une nouvelle fois l'urgence à améliorer la prise en charge de la dépendance des personnes âgées et son financement, dans notre société marquée par le vieillissement de la population.

Cela mérite mieux que des effets d'annonce sans concertation sérieuse, portant seulement sur des moyens de financements, issus d'une journée de travail des

seuls salariés.

Pour la CFDT, la prise en charge des personnes dépendantes, ne passe pas non plus par la mise en place d'une assurance maladie spécifique aux personnes âgées qui remettrait en cause la solidarité entre les générations.

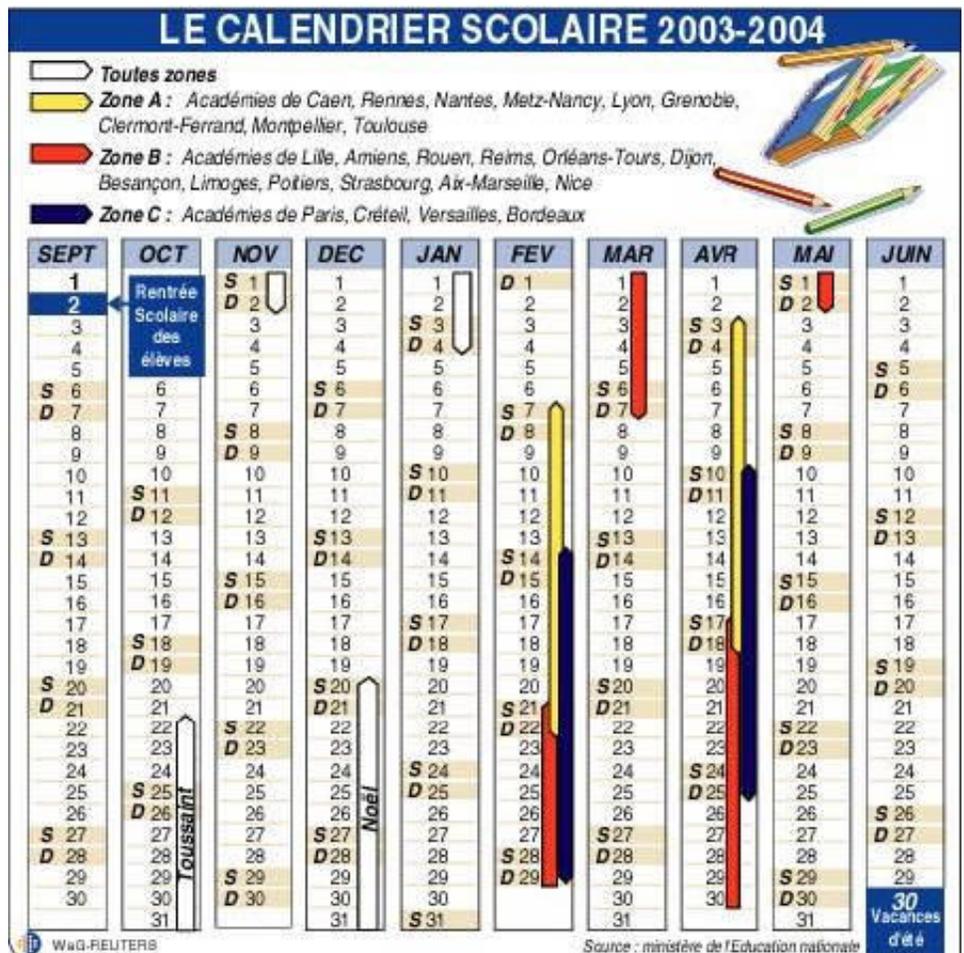
En revanche, la CFDT appelle :

- d'abord, à mieux définir les besoins des personnes en perte d'autonomie ;

- à améliorer les réponses en matière de maintien à domicile et d'accueil en hébergement collectif, permanent ou temporaire ;

- à décider des financements nécessaires qui doivent concerner tous les revenus, et pas les seuls salariés

La CFDT demande au gouvernement d'ouvrir rapidement une concertation sur ces objectifs.



Stratégie commerciale Carrefour

Extrait de la conférence de presse

Avenir

Pour l'avenir, le groupe, traditionnellement fort dans les hypermarchés, continuera à se renforcer, surtout dans les supermarchés et le hard discount. Cette année, 830 à 900 points de vente ouvriront dont 55 à 60 hypermarchés et le cap de 10 000 magasins dans le monde devrait être dépassé.

Daniel Bernard annonce une croissance de 6% et non pas de 5% du chiffre d'affaires et une hausse à deux chiffres du résultat net par action avant et après survaleur.

Résultats

Le résultat net (part du groupe) a augmenté de 11,1% à 510 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 33,58 milliards d'euros en hausse de 6,3%.

L'amélioration des résultats a été sensible sur les principaux marchés du groupe. En France, les ventes se sont accrues de 3,1% (contre 0,9% un an plus tôt) grâce surtout aux enseignes de hard discount (+11,6%) et de proximité (+7,0%).

Les coûts

Les objectifs sont de réduire les coûts et d'abaisser la dette, pour un montant compris entre 300 et 500 millions d'euros, sur l'ensemble de l'exercice.

"Numéro 1"

La marque hard discount "numéro 1" a pour objectif de disposer de 1.000 références d'ici la fin de l'année.

Le distributeur a présenté à la presse 3 caddies, avec des produits similaires mais de marques différentes, le premier était orienté grandes marques, le second était

estampillé marque Carrefour, alors que le dernier proposait des produits "Numéro 1". Les prix s'élevaient respectivement à 120 Euros, 80E et 50E.

La direction a souligné que "le client a toutes les alternatives chez Carrefour". "l'hypermarché c'est le choix" L'objectif avoué avec cette nouvelle marque est "d'être les moins chers". Ce qui importe pour le consommateur c'est le pouvoir d'achat, or ce dernier est "fonction du rapport qualité/prix du produit. Numéro 1 consiste ainsi à "unifier les premiers prix" afin d'offrir aux consommateurs une meilleure visibilité.

Concernant l'éventuel cannibalisme au sein du groupe voire au sein d'un même point de vente, Daniel Bernard cite l'exemple de l'Espagne où malgré une activité qui a doublé sur les premiers prix, l'ensemble des segments sont en progression.

Publicité

Les nouvelles publicités de la campagne pour la rentrée, sont actuellement uniquement diffusées dans les salles de cinéma mais ces spots sont au format TV, ce qui permettrait une adaptation rapide à une la possibilité d'avoir recours à des campagnes télévisées.

Carrefour (172 Ms d'euros d'investissements publicitaires en 2002) a choisi **Euro RSCG France** pour gérer sa communication publicitaire institutionnelle et commerciale à compter du 1er janvier 2004.

Le buteur brésilien du

Real Madrid **Ronaldo** a signé un contrat de publicité d'une durée de 15 mois par lequel il devient le "modèle publicitaire" du groupe au Brésil.

Ticket cash

Le ticket cash est selon le PDG, le seul moyen de proposer des prix attractifs sur les produits de marques, il a ensuite ajouté "il faut libéraliser les prix".

Automobiles

Au sujet de la prochaine libéralisation du secteur automobile qui sera effective le 1er octobre, le groupe a exprimé ne pas être, pour l'instant, intéressé par ce marché qui n'est "pas encore mûr" selon les propos de ses dirigeants.

Le distributeur ne souhaite pas vendre des véhicules d'occasion, mais reste susceptible de se développer dans le secteur qui est en pleine mutation. La direction a d'ailleurs précisé que "la voiture allait devenir un outil de service, à l'image du téléphone". Partant de ce principe le groupe pourrait à plus ou moins long terme investir le secteur automobile.

